



En direct

Transition écologique

Soutien au BTP

Réinventer demain

Préparer la relance

Accueil > Réglementation > Un projet de décret définit le seuil d'indécence énergétique



## Un projet de décret définit le seuil d'indécence énergétique

Sophie d'Auzon | le 02/07/2020 | [Droit de la construction](#), [Logement](#), [France](#), [Passoire thermique](#), [Consultation](#)



Ma newsletter personnalisée

Une consultation publique est ouverte du 2 au 31 juillet 2020, sur un projet de texte visant à introduire un critère de performance énergétique en énergie finale au titre des caractéristiques du "logement décent" en métropole.

### ARTICLES LES PLUS LUS



A Monaco, l'annulation d'un projet immobilier rapporte le jackpot à son promoteur | Publié le 26/06/20 à 02:32



Un nouveau président pour la Capeb | Publié le 02/07/20 à 08:15



10 % des magasins Bricorama vont fermer | Publié le 26/06/20 à 05:05

### Formations

E-LEARNING | Les fondamentaux du BIM  
1-30 SEPTEMBRE 2020 | E-Learning

E-LEARNING | Élaborer une convention BIM  
1-30 SEPTEMBRE 2020 | E-Learning

BLENDED-LEARNING | MOA : mettre en oeuvre une gestion technique en BIM  
9-10 SEPTEMBRE 2020 | La Réunion

[Toutes nos formations](#)

### Événements

[BIM D'OR](#)

L'indécence énergétique d'un logement sera bientôt quantifiable. En effet, depuis trois ans, la notion de logement décent (qui conditionne la location d'un bien) comprend une dimension de performance énergétique, introduite par un décret du 9 mars 2017 pris pour l'application de la loi de transition énergétique d'août 2015. Mais ce décret ne fixe aucun niveau de performance minimale, et ne fait qu'imposer une étanchéité à l'air et une aération correctes.

Les ministères de la Cohésion des territoires et de la Transition écologique et solidaire entendent y remédier et ont préparé un projet de décret à cet effet - comme les y oblige l'article 17 de la loi Energie climat du 8 novembre 2019.

Il s'agit de fixer un seuil maximal de consommation énergétique, exprimé en énergie finale par mètre carré et par an, au-delà duquel le logement doit être considéré comme indécent. Le futur décret, soumis à la consultation du public tout le mois de juillet, établit ce seuil à **500 kWh/m<sup>2</sup>.an pour la France métropolitaine. Il entrera en vigueur pour les nouveaux contrats de location conclus au 1er janvier 2023.**

Il ne s'agit donc pas à ce stade d'une éradication totale des passoires thermiques. Comme le rappellent les auteurs du projet, le sous-amendement gouvernemental à l'origine de l'article 17 de la loi Energie climat **ne visait pas "à considérer les passoires thermiques, dans leur intégralité, comme des logements indécents", mesure qui semblait " trop brutale"** - ce que vient de réaffirmer Emmanuel Macron face aux membres de la Convention citoyenne pour le climat. Mais plutôt "de viser à travers les critères de décence les logements les plus énergivores au sein de la classe G ».

## Une indécence évolutive

Ce ne sera toutefois qu'une première étape, le site de la consultation publique indiquant que ce texte sera suivi de deux autres.

**"Un second décret viendra préciser dans les prochains mois l'échelonnement nécessaire, c'est-à-dire les seuils d'indécence énergétique applicables au-delà de l'année 2023.** Ce seuil sera en effet amené à évoluer au fil des années, afin d'être de plus en plus exigeant en lien avec les autres dispositions visant à l'éradication des passoires thermiques issues de la loi relative à l'énergie et au climat (notamment l'obligation de rénovation des passoires thermiques d'ici 2028)."

Enfin, un troisième décret sera pris pour l'Outre-mer.

**ÉQUERRE D'ARGENT**  
23 NOVEMBRE 2020 | Paris

**TROPHÉES DU NÉGOCE**  
8 DÉCEMBRE 2020 | Paris

**Tous les événements** 

Pour accéder à la consultation publique, cliquer ici



RÉAGIR À CET ARTICLE

## Appels d'offres

**Réalisation de la scénographie de l'exposition permanente du bâtiment C-47 et compléments à l'exposition permanente du bâtiment opération neptune au sein de l'airborne museum.**

50 - STE MERE EGLISE

**Réfection des réseaux d'ECS de l' EHPAD « Lou Jas »**

83 - OLLIOULES

**Travaux de migration du système de sécurité incendie EHPAD de l'Ermitage 40 avenue Etienne-Lecarpentier**

50 - CHERBOURG-OCTEVILLE

**Voir tous les appels d'offres**

### DANS LA MÊME RUBRIQUE

#### Assurance : le nombre de requêtes auprès du BCT construction a explosé en 2019

Le Bureau central de tarification (BCT) publie son dernier rapport d'activité. En 2019, sa section construction a été davantage sollicitée, ce qui traduit une difficulté pour les [...]

« L'utilisation du critère environnemental connaît une évolution notable  
» Entretien avec Stéphane Mouchot, directeur général de l'OPQIBI.

Marchés publics -

Le candidat évincé pour offre irrégulière peut contester la régularité de l'offre choisie  
Marchés publics - Le Conseil d'Etat fait évoluer sa jurisprudence et améliore - un peu [...]

Quotas SRU, assainissement... Vos textes officiels du jeudi 2 juillet 2020  
La rédaction du "Moniteur" vous propose une sélection quotidienne des textes officiels [...]

## Dernières offres d'emploi

DEMATTEC.

**Menuisier d'atelier et chantier H/F**

GOMETZ LE CHATEL | 04 juin 2020

HAXIO

**Responsable Technique f/h**

PANTIN | 22 juin 2020

ANAP

**Collaborateur**

expérimenté « Immobilier »

» H/F

PARIS | 22 juin 2020

**Toutes les offres d'emploi**

### LES NOUVEAUTÉS PRODUITS

Rangement cuite triple r  
Casier bout

CASIERS À BO

VOIR LE



► Accéder à tous les produits

En partenariat avec

### MONITEUR JURIS

L'expertise juridique des Editions du Moniteur

Tout le droit des contrats publics, de l'urbanisme, de l'aménagement et des collectivités décrypté

 Accéder à Moniteur Juris

## Éditions du Moniteur

**Montage d'une opération immobilière privée**

Date de parution :  
**Voir** 

**Dématérialisation de la commande publique**

Date de parution :  
**Voir** 

**Guide pratique de l'AMO**

Date de parution :  
**Voir** 

**Accéder à la Boutique** 

## LES BONNES RAISONS DE S'ABONNER

*Au Moniteur*

- **La veille 24h/24** sur les marchés publics et privés
- **L'actualité nationale et régionale du secteur du BTP**
- **La boîte à outils réglementaire** : marchés, urbanismes, environnement
- **Les services indices-index**

➤ **JE M'ABONNE**

Une marque du groupe

Tout savoir sur le Moniteur

Contacts

Mentions légales

RGPD